



Année 2027

ADHESION INDIVIDUELLE A SOLOGNE INTER CE RETRAITE/EE D'ENTREPRISES ADHERENTE

L'abonnement à Sologne inter-ce est de 4€00 par salarié et par année civile pour le fonctionnement. Sologne inter –ce vous demande un droit d'entrée de 5€00 par salarié pour le fonctionnement de la billetterie, ce droit est demandé une seule fois à l'inscription.

**Une carte de réduction chez les partenaires de Sologne inter ce vous sera remise.
Fournir une photo par salarié pour votre carte adhérent**

Comité entreprise ou association ou artisan

RETRAITE OU RETRAITEE D'ENTREPRISES ADHERENTE A L'ASSOCIATION

RETRAITE OU RETRAITEE EN COUPLE METTRE LES DEUX NOMS ET PRENOMS

NOM DE VOTRE SOCIETE PENDANT VOTRE ACTIVITEE :

Monsieur :

Prénom :

Madame :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Téléphone port :

Personne à contacter :

Cout de l'abonnement à Sologne inter –ce : 4€00 x = €

*Cout du droit d'entrée : 5€00 x = €

Ci-joint cheque correspondant à l'abonnement * et au droit d'entrée* à Sologne inter ce

Ci-joint chèque correspondant à l'inscription à Sologne inter ce :

Espèces ou

N° cheque de €

Fais-le

Signature : du retraité ou retraitée

signature de Sologne inter ce
Président

Quignon Yvon

***droit d'entrée uniquement première année rayée les années suivantes.**

Sologne inter ce
147 rue du président Wilson BP 084 41200 ROMORANTIN
Permanence le jeudi de 10h00 à 12h30 13h30 à 16h00
Site Internet www.sologneinterce.net Email sologneinterce@orange.fr

Tel : 02 54 97 07 72 (répondeur)